

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ARRONDISSEMENT MONT-ROYAL TENUE LE LUNDI 4 FÉVRIER 2002, À 19 h,  
AU 90, AVENUE ROOSEVELT / MINUTES OF THE BOROUGH OF MOUNT ROYAL  
REGULAR MEETING HELD ON MONDAY FEBRUARY 4, 2002, AT 19:00 AT 90  
ROOSEVELT AVENUE**

		#03
Présents		Present:
formant le conseil au complet	Suzanne Caron Cliff Carrie Nicholas Stephens	being the entire Council
	Mme Sylvie Mercier, directrice de l'arrondissement	
et	Mme Hanh Tran, directrice des Services administratifs	and
	Mme Marie Turenne, secrétaire d'arrondissement	

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente ouvre la séance à 19 h 05 et est enregistrée sur bandes magnétiques.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### RÉSOLUTION CA02-150207

Sur proposition de la présidente Caron, appuyée par le conseiller Carrie, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 4 février 2002 avec des trois (3) sujets au point varia :

- Commissions et comités du conseil
- Tour de l'Île
- Commission de retraite

ADOPTÉE

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

1. Lew Greenberg :

Demande qu'un sujet soit ajouté mensuellement à l'ordre du jour, soit un rapport sur les séances du conseil de la Ville de Montréal.

2. Brigitte Mack :

Souhaiterait que le nom de l'arrondissement Mont-Royal apparaisse sur le sommaire de l'ordre du jour et non seulement celui de la Ville de Montréal.

3. Jean-Pierre Gauvin :

S'informe de la procédure d'adoption des procès-verbaux de décembre 2001 par les membres du conseil précédent.

4. Georges Lafond :

Souhaiterait que le sujet des surplus des caisses de retraite soit discuté par la ville centrale.

5. Pierre Lambert :

Questionne les services offerts sur le territoire de Glenmount versus le territoire de l'ancien territoire de Ville Mont-Royal.

6. Marie-Hélène Poirier :

Aurait souhaité un meilleur accueil des résidents de Glenmount dans le dépliant informatif distribué dans l'arrondissement.

7. Francine Brodeur :

Dénonce que les résidences situées sur Jean-Talon entre Canora et Dieppe, ne reçoivent par les dépliants ou journaux distribués dans l'arrondissement.

#### **4. PROCÈS-VERBAUX**

##### **RÉSOLUTION CA02-150208**

ATTENDU que copie des procès-verbaux des séances ordinaires des 17 et 24 décembre 2001 (nos 29 et 30) et 7 janvier ajourné au 14 janvier 2002 (no 02) a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, la secrétaire de l'arrondissement est dispensée d'en faire la lecture;

Sur proposition de la présidente Caron, appuyée par le conseiller Carrie, il est résolu :

D'adopter les procès-verbaux des séances ordinaires des 17 et 24 décembre 2001 (nos 29 et 30) et du 7 janvier ajourné au 14 janvier 2002 (no 02) du conseil de l'arrondissement Mont-Royal.

ADOPTÉE

#### **5. DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

##### **RÉSOLUTION CA02-150209**

ATTENDU QUE la directrice des Services administratifs doit transmettre un rapport détaillé au Conseil sur les autorisations de dépenses octroyées selon le Règlement CA-03 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés;

ATTENDU QUE conformément à l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19), la directrice des Services administratifs a déposé un certificat attestant l'existence de crédits suffisant aux fins mentionnées aux présentes;

Sur proposition du conseiller Stephens, appuyée par le conseiller Carrie, il est résolu :

DE confirmer et d'approuver les rapports de délégation de pouvoir pour les bons de commande et les déboursés émis au cours de la période du 1er janvier au 30 janvier 2002 inclusivement

D'entériner le rapport des Ressources humaines, approuvé par la directrice de l'arrondissement, sur les mouvements du personnel pour la période du 15 décembre au 18 janvier 2002;

ADOPTÉE

#### **6. AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE DU RÈGLEMENT RCA02-1505 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 1384 SUR LA CIRCULATION**

Letter Director Aménagement urbain et services aux entreprises dated January 30, 2002 :  
Proposing By-law amendment to reflect the changes carried out to the signage since January 2001.

## **AVIS DE MOTION**

Le conseiller Stephens donne avis de motion qu'il présentera à une séance subséquente, le Règlement RCA02-1505 sur la circulation. Conformément à l'article no 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19) et étant donné que tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement, le conseiller Stephens propose de renoncer à sa lecture à la séance à laquelle il doit être adopté si, au cours de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

## **7. SOUMISSIONS**

### **7.1 RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DES RUES ET DES FEUX DE CIRCULATION**

Lettre de la directrice de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises du 30 janvier 2002 : Un projet de résolution renouvelant ce contrat octroyé en février 2002, pour la deuxième et dernière année d'option est soumis pour considération.

#### **RÉSOLUTION RCA02-150210**

ATTENDU QUE selon les soumissions reçues en 2000, en réponse à un appel d'offres public pour l'entretien du système d'éclairage de rues et des feux de circulation, l'Arrondissement a l'option de renouveler pour une deuxième période le contrat octroyé en février 2000 (résolution 00-0227);

ATTENDU QUE l'Arrondissement désire exercer son droit de renouveler ce contrat pour la deuxième année d'option;

ATTENDU QUE conformément à l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), la directrice des Services administratifs a déposé un certificat attestant l'existence de crédits suffisant aux fins mentionnées aux présentes;

Sur proposition du conseiller Carrie, appuyée par la présidente Caron, il est résolu :

DE renouveler, pour la période comprise entre le 1er mars 2002 et le 28 février 2003, le contrat de Fine Pointe Tech inc. conformément aux prix unitaires soumis;

D'ajuster le prix de la deuxième année d'option du contrat selon les fluctuations de l'Indice des prix à la consommation pour la région de Montréal publié par Statistiques Canada;

D'imputer cette dépense aux activités financières de 2002, comme suit :

Services extérieurs - Éclairage des rues numéro d'affectation 02-340-00-459 :	61 000 \$
Services extérieurs - Feux de circulation numéro d'affectation 02-350-00-459 :	17 000 \$

ADOPTÉE

### **7.2 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE MARQUAGE DE RUES (C-98-12)**

Lettre de la directrice de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises en arrondissement du 15 janvier 2002 : Un projet de résolution est soumis pour la dernière année option de renouvellement de ce contrat octroyé en 1998 et estimé à 37 000 \$ pour 2002 .

### **RÉSOLUTION RCA02-150211**

ATTENDU QUE selon les soumissions reçues en 1998 en réponse à un appel d'offres public pour le marquage de rues, l'Arrondissement a l'option de renouveler pour une dernière année le contrat octroyé en mars 1998 (résolution 98-0325);

ATTENDU QUE l'Arrondissement désire exercer son droit de renouveler ce contrat pour la dernière année d'option;

ATTENDU QUE conformément à l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), la directrice des Services administratifs a déposé un certificat attestant l'existence de crédits suffisant aux fins mentionnées aux présentes;

Sur proposition du conseiller Carrie, appuyée par le conseiller Stephens, il est résolu :

DE renouveler pour 2002 le contrat de marquage de rues de Lucien Demers inc. conformément aux prix unitaires soumis;

D'ajuster le prix de la dernière année d'option du contrat selon les fluctuations de l'Indice des prix à la consommation pour la région de Montréal publié par Statistiques Canada;

D'imputer cette dépense, jusqu'à concurrence de 37 000 \$, aux activités financières de 2002, numéro d'affectation 02-350-00-458 " Marquage de rues ".

ADOPTÉE

## **8. PLANS, PERMIS ET CERTIFICATS**

### **RÉSOLUTION RCA02-150212 - PLANS, PERMIS ET CERTIFICATS**

Sur proposition du conseiller Carrie, appuyée par le conseiller Stephens, il est résolu :

DE prendre acte, conformément aux règlements nos 1314 et 1317, des procès-verbaux des réunions des 18 janvier et 1er février 2002 du Comité consultatif d'urbanisme soumis à la présente séance.

Date de la réunion	Plans nos
18 janvier 2002	1 à 4, 6 à 9 et 11.
1er février 2002	3 à 5, 7, 9, 11, 13 et 14.

ADOPTÉE

### **RÉSOLUTION RCA02-150213 - PERMIS ET CERTIFICATS**

Sur proposition du conseiller Carrie, appuyée par le conseiller Stephens, il est résolu :  
DE déposer, conformément au règlement no 1316, le rapport du chef de division, urbanisme, énumérant les permis et certificats délivrés et refusés durant le mois de décembre 2001.

ADOPTÉE

## 9. VARIA

1. Lettre du directeur du Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement social du 1 février 2002 : Le Tour de l'Île aura lieu le 2 juin 2002 et celui des enfants le 26 mai 2002; il est en accord avec les trajets proposés et modifiés selon nos recommandations.

### **RÉSOLUTION RCA02-150214 - PARTICIPATION AU TOUR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET AU TOUR DES ENFANTS**

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de collaboration pour la réalisation du Tour de l'Île de Montréal qui aura lieu le 2 juin 2002 et le Tour des enfants qui aura lieu le 26 mai 2002;

ATTENDU QUE les organisateurs du Tour des enfants, en collaboration avec le Service de la Culture, sports, loisirs et développement social de l'arrondissement Mont-Royal, permettront la mise en place d'un départ privilégié au parc Mohawk pour les jeunes résidents de l'arrondissement Mont-Royal;

ATTENDU QUE les organisateurs du Tour de l'Île de Montréal s'assureront de gérer efficacement toute situation d'urgence pouvant survenir afin de prioriser la sécurité de tous nos citoyens;

Sur proposition du conseiller Stephens, appuyée par le conseiller Carrie, il est résolu :

D'AUTORISER la fermeture des rues selon les heures et les trajets prévus par les organisateurs de ces événements, le tout tel qu'indiqué aux plans soumis, et à la condition de prévoir un point d'accès au Centre commercial Beaumont.

ADOPTÉE

### **2. RÈGLEMENT RCA02-1330-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 330 SUR LA COMMISSION DE RETRAITE DE VILLE MONT-ROYAL, EN CE QUI A TRAIT À LA COMPOSITION ET AU FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE RETRAITE.**

## AVIS DE MOTION

Le conseiller Carrie donne avis de motion qu'il présentera le Règlement RCA02-1330-2 modifiant le Règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville Mont-Royal, en ce qui a trait à la composition et au fonctionnement de la commission de retraite.

3. La présidente Caron :

a) Elle annonce la tenue d'une clinique de sang le 25 février 2002 à 13h 30 au 90, avenue Roosevelt dans la salle Schofield.

b) Le programme triennal d'immobilisations sera étudié par un comité ad hoc de dix (10) personnes en audiences publiques le 21 février pour le soumettre ensuite au Comité exécutif.

c) Le projet centre-ville : elle explique l'échéancier des prochaines étapes pour la réalisation de ce projet.

d) Elle explique la prolongation de la période d'appel de candidatures lancé pour recruter des citoyens pour les commissions et les comités du conseil.

e) COMITÉ SUR LE PATRIMOINE : Mme Caron énonce brièvement les objectifs et le mandat de ce nouveau comité qui sera de proposer des projets et des initiatives de mise en valeur du patrimoine de Mont-Royal. Ces projets pourront être réalisés conjointement avec des citoyens pour sauvegarder la fierté des origines, la qualité de vie de l'arrondissement.

4. Le conseiller Stephens :

a) COMMISSION DE LA CULTURE, DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL :

Il résume les objectifs de cette commission qui sont entre autres d'étudier les différents dossiers qui touchent les domaines concernés, faire des recommandations au conseil et répondre aux mandats qui lui seront soumis. Avec l'arrivée de la fusion, la Commission jouera un rôle d'intégration avec les services de la ville centrale et les autres arrondissements.

b) COMMISSION SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE :

Le conseiller Stephens résume les objectifs de cette commission qui sont principalement de mener des études sur toutes matières concernant la prévention incendie, la protection policière, sur la sécurité publique et faire des recommandations au conseil.

It will also insure that the borough have the same quality standards previously enjoyed in the Town.

c) COMITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES ESPACES VERTS :

Il énonce le mandat de ce comité comme étant d'étudier et de faire rapport au conseil sur toutes les matières touchant ces domaines.

Le nombre et les personnes pour chaque commission restent à déterminer.

5. Le conseiller Carrie :

THE ADVISORY DEMOLITION COMMITTEE :

Councillor Carrie explained the different responsibilities of the Demolition Committee and the CCU as it existed in accordance with the Cities and Towns Act for many years. He proposed an advisory demolition committee composed of elected and non-elected members to give a recommendation to the Demolition Committee as to the validity of the reasons to demolish.

## 10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

1. Alphonse. Paquet :

Augmentation de 5% du compte de taxes.

2. B. Mack (Vigilance Mont-Royal) :

Traffic calming measures, the cost and the efficiency of such measures;

Appearance of the Royal LePage Signs at their new location.

3. Kathy Elie :

Various tax bills wrongly sent to spouse name.

4. Anne Streeter :  
Composition of the CCU in various boroughs;

Status of the house being repaired at 414 Kindersly;

Legal advisors for Mount Royal Borough.

5. Nick Calinoiu  
Tenders concerning the maintenance of street lighting and traffic signals.

6. Pierre Lambert :  
Félicitations pour la création des comités et des commissions.

La Commission sur la sécurité publique : Suggère de lui confier un mandat pour évaluer la pertinence de la construction d'un trottoir sur Canora, côté ouest, jusqu'aux anciennes limites de Ville Mont-Royal.

7. Lew Greenberg (MRMA) :  
Fire Department - first responder program;

Eclairage déficient à l'arena.

8. Georges Lafond :  
Suggère la possibilité de confier l'entretien du système d'éclairage des rues aux cols bleus.

9. Jean-Pierre Gauvin :  
Félicitations pour l'établissement des commissions et des comités.

Déplore la composition du CCU et le manque de participation de résidents;

Demande de retirer les blocs de béton placés comme mesures de réduction de la circulation sur Canora car cela augmentent le risque d'accidents graves.

10. J. Miller :  
Comments on the sidewalks which are very slippery.

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **RÉSOLUTION CA02-150215**

Sur proposition du conseiller Carrie, appuyée par le conseiller Stephens, il est résolu :

De lever l'assemblée.

ADOPTÉE

Secrétaire de l'arrondissement  
Présidente du conseil d'arrondissement,

Marie Turenne, o.m.a  
Suzanne Caron

